

Perpignan, le 8 février 2021.

Affaire suivie par : PL

OBJET : Inquiétudes relatives à l'enseignement du catalan pour la rentrée 2021.

Madame la Rectrice,

La langue catalane offre un potentiel majeur de développement culturel et économique pour notre région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. C'est pourquoi la Région a lancé la création d'un Office Public de la Langue Catalane (OPLC) avec les acteurs engagés dans cette stratégie commune : le Département des Pyrénées-Orientales, les communes réunies dans le Syndicat intercommunal pour la promotion des langues occitane et catalane (SIOCCAT), la Ville de Perpignan, l'Université Perpignan Via Domitia, et bien sûr avec l'Etat, en étroite collaboration avec vos services de l'Éducation Nationale.

Cet Office public constitue une étape majeure et attendue pour la transmission et la promotion de la langue catalane et je me réjouis, avec tous les membres fondateurs, que cette année ait permis le lancement de chantiers communs, essentiels à l'accomplissement de notre objet statutaire et à nos orientations politiques en faveur de la transmission de la langue catalane : un Accord-cadre que nous nous apprêtons à signer et la rédaction d'une Convention spécifique pour l'enseignement du catalan à l'école en sont les meilleurs exemples.

Cependant, en tant que Présidente de l'OPLC, j'ai été saisie par les élus de notre Conseil d'administration et par des associations membres de notre Collège associatif, me faisant part d'informations inquiétantes pour la rentrée 2021 : la menace de la fermeture de la filière bilingue en catalan au lycée de Prades, la réduction drastique du nombre d'heures de catalan au lycée d'Argelès ; la menace de fermeture de classes en catalan dans des écoles primaires de Perpignan, un mouvement intersyndical mobilisé pour la première fois pour la défense de l'enseignement du catalan etc.

Vous conviendrez qu'au moment du lancement effectif de l'OPLC et de notre Convention, la confirmation de ces informations seraient un très mauvais signal envoyé et remettrait en cause nos efforts communs pour accroître l'enseignement des langues. Je ne doute pas que vous saurez y remédier.

Je vous remercie de l'attention que vous pourrez porter à ma demande.

Confiante dans la poursuite de notre collaboration bénéfique à notre territoire, sa culture et son patrimoine, je vous prie de croire, Madame la Rectrice, à l'expression de mes salutations distinguées.



Carole DELGA

Présidente de l'OPLC

Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée